

Société civile en Haïti, entre atrophie et hypertrophie sociales : La voie du développement au banc des accusés

Civil Society in Haiti, Between Social Atrophy and Hypertrophy: The Path to Development in the Dock

La sociedad civil en Haití, entre la atrofia social y la hipertrofia: el camino hacia el desarrollo en el banquillo

Nelson Sylvestre¹

CRS-IUS d'Haïti

nelson.sylvestre@ius.education

Résumé

Depuis plus d'un demi-siècle, il y a en Haïti une exponentiation des Organisations de la Société Civile (OSC) et des questions qui les intéressent et sous-tendent. Que ces organisations soient d'envergure locale, nationale (souvent filiale) ou transnationale, leurs méthodes et stratégies ont été et sont profondément affectées par la mondialisation. Celles-ci s'appuient de plus en plus sur de vastes réseaux pour exercer leurs activités et tenter d'influencer des politiques portant sur diverses problématiques. Nombre d'entre elles mettent l'accent sur des référents économiques au cœur des organisations transnationales autres (FMI, BM, ...). Cet article présente en même temps les vertus et revers des organisations de la société civile à chaque fois qu'elles s'impliquent dans des actions ou interventions relatives à la recherche des voies de développement en Haïti. Méthodologiquement, l'approche de dimensionnalité consistant à aborder le fait, devenu phénomène à la fois par l'examen d'une variable aussi bien par plusieurs autres, sert d'orientation pour l'analyse. Il en résulte qu'en Haïti, atrophie et hypertrophie sociales vont de pair, se référant à la thématique des organisations de la société civile.

Mots clés : *Société civile - Organisations de la Société Civile - Atrophie sociale - Hypertrophie sociale - Développement - Approche de dimensionnalité*

¹ **Pour citer cet article :** Sylvestre, N. (2026). Société civile en Haïti, entre atrophie et hypertrophie sociales : La voie du développement au banc des accusés. Revue Société civile, Mouvements sociaux et Éducation. Vol. 2, No. 1, pp 7 – 40.

Abstract

For over half a century, there has been in Haiti an exponential growth in civil society organizations (CSOs) and the issues they address and explore. Whether these organizations are local, national (often affiliated), or transnational in scope, their methods and strategies have been and continue to be profoundly affected by globalization. They increasingly rely on extensive networks to carry out their activities and attempt to influence policies on various issues. Many of them emphasize economic frameworks central to other transnational organizations (IMF, World Bank, etc.). This article simultaneously presents the advantages and disadvantages of civil society organizations as they become involved in actions or interventions related to the search for development pathways in Haiti. Methodologically, the analysis is guided by a dimensional approach—examining the phenomenon through both a single variable and multiple others. The findings indicate that, in the context of civil society organizations in Haiti, social atrophy and hypertrophy go hand in hand.

Keywords: *Civil Society - Civil Society Organizations - Social atrophy - Social hypertrophy - Development.*

Resumen

Durante más de medio siglo, ha habido una multiplicación de las Organizaciones de la Sociedad Civil (OSC) en Haití y los temas que las interesan y sustentan. Ya sean locales, nacionales (a menudo subsidiarias) o transnacionales en alcance, sus métodos y estrategias han sido y están profundamente afectados por la globalización. Cada vez más, dependen de grand cadenas para operar e intentan influir en políticas sobre diversos temas. Muchos de ellos se centran en referentes económicos que están en el centro de otras organizaciones transnacionales (FMI, BM, etc.). Este artículo presenta al mismo tiempo las virtudes y los contratiempos de las organizaciones de la sociedad civil cada vez que se involucran en acciones o intervenciones relacionadas con la búsqueda de caminos de desarrollo en Haití. Metodológicamente, el enfoque de dimensionalidad, que consiste en abordar el hecho, que se ha convertido en un fenómeno tanto a través del examen de una variable como de varias otras, sirve como guía para el análisis. Como resultado, en Haití, la atrofia social y la hipertrofia van de la mano, haciendo referencia al tema de las organizaciones de la sociedad civil.

Palabras clave: *Sociedad Civil - Organizaciones de la Sociedad Civil - Atrofia Social - Hipertrofia Social - Desarrollo - Enfoque de Dimensionalidad*

1. Introduction

Plus d'un utilise l'expression « Organisations de la Société Civile » (OSC) pour désigner un large éventail d'associations de citoyens retrouvées dans la quasi-totalité des pays mobilisés par cette question et dont le rôle consiste à offrir des prestations et des services à des groupes spécifiques de la société ou à leur donner un poids sociopolitique. Les OSC incluent les milieux d'affaires, les institutions à vocation religieuse, les syndicats, les groupes communautaires locaux, les organisations non gouvernementales (ONG), les fondations philanthropiques et même les centres d'études et de recherches. Dans le temps, les organes de gouvernement (organismes publics et instances parlementaires) semblaient être généralement exclus, de même que les entreprises, les partis politiques et les médias. Ce qui, depuis ces dernières années, n'appartient qu'à l'histoire, notamment dans des espaces géographiques du monde avec des retards prononcés en termes de développement quantitatif.

Le concept « société civile » a eu un grand écho en Haïti durant quatre périodes. Premièrement, au cours des grandes turbulences des années 87-89 avec les fameux groupes de gauche : « Onè respè pou konstitisyon », « voyé Ayiti monté » ou « groupe de concertation » (J.A. Gracien, 2002). Deuxièmement, en 1996, le concept a pris de l'ampleur avec l'élan des *mass media* à travers une série d'émissions télédiffusées titrées « société civile » sur la chaîne de télévision privée d'alors « Télé 13 ».

Ensuite, à la fin des années 90, l'expression « organisations de la société civile haïtienne » est devenue un slogan pour expliquer les interventions de différentes organisations de toute tendance idéologique, mélancolique, politique et religieuse de la société civile. Cette nouvelle dynamique a permis dans une large mesure à ces organisations de se regrouper autour de la promotion et de la défense des intérêts collectifs dans des structures fédératives de groupe avec l'étiquette de « collectif ».

Enfin, depuis la tenue des élections du 21 mai 2000 en Haïti, la « société civile » évolue dans une lutte constante entre les différentes catégories qui la composent. Dans ce contexte social est apparue une guerre de pamphlet autour de deux expressions idéologiques « société civile majoritaire » et « société civile minoritaire » (J.A. Gracien Jean, 2002).

De toute évidence, le survol historique qui vient d'être effectué montre que la société civile en Haïti reste et demeure un bloc social hétérogène et complexe, voire compliqué, qui se heurte constamment aux intérêts des secteurs privé et public.

Parallèlement à l'évolution des organisations de la société civile en Haïti, il est à noter que la Banque Interaméricaine de Développement (BID) s'était engagée depuis 2004 à promouvoir leur participation dans ses interventions. À travers cette nouvelle philosophie qui prend en considération le rôle que la société civile est appelée à jouer dans la conception et la mise en œuvre de politique publique en Amérique latine et dans les Caraïbes, la BID se propose alors de la renforcer dans les pays emprunteurs comme Haïti. Ce faisant, est constituée la formation du Comité Consultatif de la Société civile haïtienne, alors mis en place pour participer aux activités de la BID.

Dans un contexte d'écroulement total du tissu existentiel d'Haïti, il est comme un impératif de poursuivre la réflexion autour de la situation des organisations de la société civile. Car il s'agit d'un exercice obligé de sciences appliquées aux divers et différents domaines du social. Cet article est une analyse des données mettant en relief un inventaire de la caractérisation de ces organisations et de leurs besoins, un plan de leur renforcement ainsi que la perception dudit Comité Consultatif.

2. Problématique autour des Organisations de la Société Civile : Vertus et Revers

Idéalement, un ensemble de rôles est attribué à la société civile. Henri Bartoli¹ considère la société civile comme un potentiel partenaire du développement lorsqu'elle participe aux processus politiques et décisionnels. Il omet ainsi le processus juridique, ce qui déjà fragilise le véritable rôle que la dénommée "société civile" serait appelée à jouer au bénéfice de la "société sociale" dans son essence.

La position du Centre pour la Libre Entreprise et la Démocratie² (CLED) confine tout au moins la société civile dans des attributions de contre-pouvoir quand il avance que les rôles de la société civile consistent à dénoncer les dérives de l'État, à définir des politiques publiques et à en suivre la bonne exécution. En d'autres termes, il y a une articulation, une relation entre l'État et la société civile qui consiste pour cette dernière à influencer, à accompagner les pouvoirs publics ;

somme toute, à se constituer en organe de consultation (face à l'État), de concertation (entre elles) et de médiation (entre l'État et les citoyens). Ici, la notion de “contre-pouvoir” laisse présager que la possibilité que ladite société se transforme directement ou non en pouvoir politique soit très élevée ; ce qui souvent ou très souvent est la réalité.

Néanmoins, entre ces idéaux et la situation réelle des organisations de la société civile en Haïti, il y a un fossé, un écart que met en relief la littérature. D'où la nécessité d'identifier des variables capables d'expliquer l'écart entre l'idéalité et la réalité des OSC. La problématique d'une telle démarche est exposée dans cette réflexion où sont considérées tour à tour la problématique de la relation entre les OSC et l'État, de la relation des OSC entre elles et de la relation entre les OSC et les citoyens. Il est, par ailleurs, utile d'inviter le lecteur à faire la différence entre le concept de société civile et les organisations se réclamant de celle-ci. De ces organisations traite en effet l'article.

La problématique de la relation entre l'État et les OSC en Haïti, largement influencée par le facteur partenariat, suscite pas mal de préoccupations. De fait, l'État se trouve dans une posture où il doit jouer à la fois le rôle de régulateur et de partenaire des OSC. Aussi les prérogatives dites constitutionnelles qui confèrent à l'État en Haïti les attributs d'interventionniste et de protectionniste sont-elles en rupture de ban avec certaine situation observée où l'on aurait « moins d'État, plus de société civile ». C'est le cas de quelques-unes des Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui, selon les termes de Marie Carmel Paul-Austin³ opèrent avec des budgets qui dépassent de loin ceux des organes étatiques. Par ailleurs, la décision de la transnationale de geler l'aide financière de l'État à la suite, comme toujours, des élections contestées de mai 2000, en laissant circuler une aide “humanitaire” annuelle de vingt (20) millions de dollars américains durant quatre années via les ONG opérantes montre comment des OSC (géantes) se positionnent dans un contexte donné par rapport à l'État⁴.

Dès lors, quelques-unes des OSC, dotées d'importantes ressources financières, se placent en partenaires privilégiés de l'État à l'opposé d'autres, marginalisées et traitées en parent pauvre⁵. Pour ce qui a trait à la question des relations entre OSC, il importe de souligner que pour mieux jouer leur rôle de partenaires de l'État, les OSC dont se concerter entre elles. Or, comme souligné par J.A. Gracien Jean⁶, le champ dans lequel se dynamise la société civile est par nature

conflictuel. Il en découle un défi pour les OSC consistant à trouver une formule pour briser les barrières culturelles et historiques, transcender les conflits d'intérêt, les querelles de chapelles en créant entre elles un espace de concertation, de dialogue et en développant des mécanismes de régulation de leurs contradictions en vue de constituer face à l'État des partenaires crédibles, un bloc cohérent et structuré capable d'influencer les actions gouvernementales et, selon le National Democratic Institute⁷, de mieux renforcer le sentiment de solidarité et la coopération entre les citoyens. Dans cette perspective, Guy Robert Saint-Cyr⁸ propose un véritable débat interne dans chaque organisation de la société civile pour résoudre la non cohérence en vue de fixer des objectifs précis et pour faire en sorte que les gens deviennent des citoyens à part entière.

Dans la foulée, une perception de la problématique de la relation entre les OSC et les citoyens consiste à donner une large audience aux notions de vigilance et de participation citoyennes. Pour Pierre Le Bellec (cité par Ronald Saint-Jean)⁹, la question de la relation entre les OSC et les citoyens est posée en termes de représentativité ou d'absence de relation entre les citoyens et des OSC qu'il considère comme « une réunion de notables coupés du peuple ».

Dans cette perspective, J.A. Gracien Jean¹⁰ met en relief les groupes d'intérêts qui s'autoproclament les seuls représentants de l'ensemble des intérêts de la société civile, dont quelques-uns dépendant financièrement de source externe n'arrivent pas à orienter leur intervention en réponse aux besoins réels tels que ressentis par les citoyens et les collectivités. En ce sens, souligne Lindor¹¹, s'est instituée en Haïti une pléthore d'organisations (de droit de l'homme, de syndicat, d'ONG...) qui semblent répondre davantage à la capacité d'absorber le financement transnational que de satisfaire les vrais besoins de la société haïtienne. De fait, des OSC, plus aptes à jouer leur rôle de satellite par rapport à l'institution-mère (les bailleurs de fonds), font abstraction du droit du citoyen d'intégrer son avis dans le processus des décisions à prendre pour réformer l'État. Cela génère les frustrations et le découragement des citoyens.

Au-delà de cette problématique de la relation entre OSC et l'État, des relations entre OSC, de la relation entre OSC et les citoyens se pose une autre interrogation pertinente : celle de la structure et du fonctionnement interne des OSC en Haïti. A cet effet, Luc Smarth¹² indique le fait que des OSC n'ont d'organisation que les noms, en ce sens qu'il y a absence d'organicisme, de structures démocratiques et autonomes, d'objectifs définis, voire qu'elles sont dépourvues de ressources

matérielles et d'agents humains. De telles situations mettent en péril la capacité d'autogestion et la viabilité organisationnelle de ces OSC.

Cette problématique exposée accentue fortement la question de l'État. L'interrogation majeure est la suivante : De quel État s'agit-il ? La réponse à celle-ci en suscite pas mal d'autres : Les OSC en action permettent-elles le choix entre atrophie et hypertrophie du point de vue social ? Y a-t-il évidence que la présence des OSC ouvre le procès de la quête de développement en Haïti ? Si l'État est, alors le développement en faveur de la société est l'accusé. En ce sens, l'État s'excuse et accuse le Développement ; dans les deux cas, la société en souffre et probablement à jamais si rien n'est fait.

3. Référents méthodologiques de la réflexion : Logique de dimensionnalité

La problématique posée au point 2 permet de concevoir un plan de diagnostic de la situation et des besoins des organisations de la société civile en Haïti. Pour dresser un diagnostic organisationnel des OSC, deux approches en guise de référents méthodologiques s'opposent : l'une unidimensionnelle et l'autre pluridimensionnelle incluant la multidimensionalité. Celle-là se propose de privilégier *a priori* une variable. En ce sens, le diagnostic organisationnel est établi uniquement à partir de l'activité du groupe humain réuni sous l'appellation OSC ou en revanche seulement à partir des contraintes de l'environnement externe. Une telle approche a l'avantage de viser une certaine exhaustivité ou homogénéité au niveau des résultats et l'inconvénient de négliger d'autres variables pouvant rendre compte de la complexité que constitue ledit diagnostic.

En ce qui a trait à l'approche pluridimensionnelle, laquelle s'applique à tenir compte de tous les possibles variables, celle-ci ne dépasse guère le stade d'une description statistique sous réserve de ne pas oublier que l'analyse *multivariée*, encore plus *multivariante*, n'est pas une garantie de l'inclusion de toutes les variables pertinentes.

3.1 Cartographie et analyse des organisations de la société civile comme outils de mesure

Conçus et élaborés à partir de l'approche pluridimensionnelle, les outils "cartographie et analyse des organisations de la société civile" servent non seulement à des fins d'inventaire mais surtout à mieux identifier les forces et faiblesses des OSC dans leur distribution et diversité. Il n'est

nullement indispensable de prendre en compte leurs différences. Dans cette perspective, l'analyse greffée sur l'inventaire oriente et/ou facilite au besoin la promotion du succès de tout plan de renforcement des organisations de la société civile en Haïti.

2.1.1 Objectifs poursuivis

Les outils « cartographie et analyse des organisations de la société civile » ont pour objectifs d'évaluer sur le plan national les indicateurs de caractérisation organisationnelle, d'existence des programmes financés, de besoins en termes de renforcement et collaboration avec l'État ainsi que d'accompagnement de la société. Par ailleurs, la méthodologie d'approche comme celle-ci aide, se référant aux OSC, à la mesure du niveau de perception sur l'état de leur structure fonctionnelle, leur gestion administrative, des conditions d'accès à leurs services, de leurs contraintes internes non résolues et aussi de collaboration tant entre elles, avec l'État qu'avec la population.

2.1.2 Dimensions empiriques de rapprochement organisation-société

Deux populations d'intérêt sont considérées pour aborder la problématique contemplée dans cette réflexion autour de la situation des OSC. Il s'agit notamment des unités statistiques constituées de l'ensemble des organisations de la société civile, situées dans les dix départements d'Haïti et de celles constituées par les organisations de la société civile dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Pour la première, la technique d'échantillonnage stratifié est adoptée et les unités y relatives sont prises à deux degrés. Au premier degré, le tirage est fait par département et au deuxième, celui-ci est réalisé en prenant en compte deux communes, respectivement le chef-lieu de département et celui d'arrondissement, à l'exception du département de l'ouest pour lequel six communes ont été retenues, en relation avec la concentration des principales activités socio-économiques dans ce département. La taille N_1 de la population d'intérêt constituant l'ensemble des OSC n'étant pas connue et l'échantillon ($n_1 \geq 30$) construit devant être représentatif de la population d'intérêt, il est nécessaire de s'arrêter sur une marge d'erreur $e=0,01$; une variabilité maximale $v=0,02$; une valeur $z=1.44$ correspondant au niveau de confiance, 85%, retenu. En appliquant la formule de statistique appliquée $n_1 = (z^2 v) / e^2$, la taille minimale de l'échantillon est de 414 unités.

Pour la seconde, la taille de la population d'intérêt constituée par les membres du Comité Consultatif étant connue ($N_2=10$), il est également jugé nécessaire d'utiliser la méthode exhaustive qui consiste à les considérer tous.

Deux instruments de collecte servent aux opérations de terrain : un questionnaire comme guide collecte de données primaires et un guide d'entretien comme guide d'échanges pour des données secondaires. Le premier est destiné aux responsables des organisations de la société civile ; le second, aux représentants des institutions membres dudit Comité.

Deux séances de formation tenues à l'intention des coordinateurs de terrain (4), des superviseurs (11) et des agents de collecte (48). Deux stratégies d'identification des unités statistiques sont proposées aux agents de collecte; l'une consistant à dresser une liste d'organisations de la société civile à partir de leur connaissance du terrain; l'autre portant sur cette liste d'OSC à la suite d'une consultation auprès des notables (les agents des municipalités, des presbytères, des écoles ou d'autres institutions de la commune) qui jouent alors le rôle de facilitateurs de terrain en facilitant la tâche de rencontrer les responsables en question par appel téléphonique et d'administrer l'instrument de collecte à un point de rencontre librement choisi par les interlocuteurs.

En ce qui a trait à l'administration du guide destiné aux responsables des OSC et l'opération de collecte, l'objectif d'atteindre 480 instruments de collecte distribués aux agents de collecte, à raison de 10 chacun, n'étant pas atteint, 448 sont effectivement administrés avec succès, soit environ 93.33%. En ce qui concerne l'administration du guide d'entretien destiné aux institutions relevant du Comité consultatif, cette opération atteint sept (7) sur les dix (10) institutions identifiées, en raison de la difficulté de rejoindre par téléphone trois parmi les responsables d'institutions membres. Par ailleurs, l'opération de saisie se concrétise par l'engagement et l'expertise de 16 opérateurs de saisie, utilisant le pro-logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences).

4. Fondement des implications et interactions OSC - État - Résultats

Au fil des années, les études portant sur le concept de la société civile et les stratégies des institutions à caractère mondial ont cherché à donner plus de transparence à l'action des organisations et faire en sorte qu'elles répondent davantage de leurs actes non seulement auprès des gouvernements, instances judiciaires et parlementaires auxquels elles se rapprochent, mais aussi et surtout auprès de la société sociale en général. Ce qui doit se traduire par des contacts plus étroits avec elles-mêmes. Dans les années 80, des contacts se sont noués directement entre l'internationale (devenue désormais transnationale) et les OSC, principalement au niveau mondial pour répondre à des groupes faisant campagne pour la justice économique et sociale. Cette interaction reste au cœur des relations entre cette internationale et les OSC.

Avec l'évolution des politiques conjointes au niveau international - qui se traduit, par exemple, par un surcroît d'intérêt pour la promotion de la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu par le biais d'une approche participative axée sur la transparence et l'écho de bonne gouvernance -, la sensibilisation et la communication sont devenues une partie intégrante du travail jusque-là effectué. La transnationale a pris les engagements suivants :

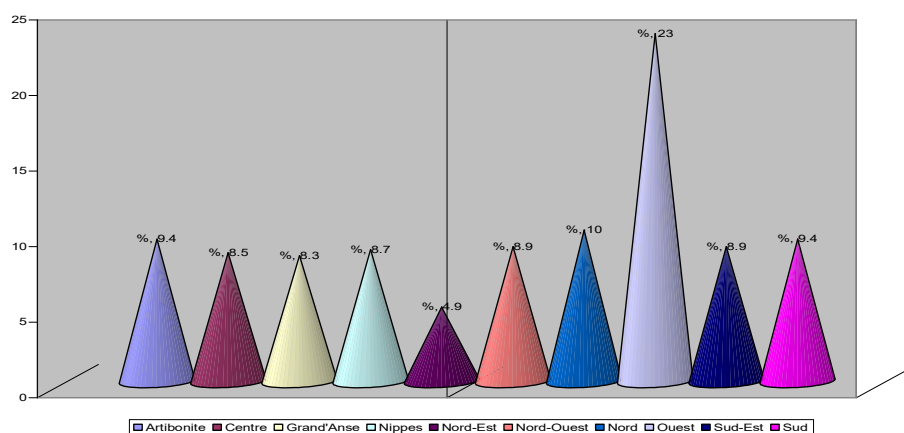
- Assurer la transparence de son travail. Le dialogue avec les OSC est un moyen de communication important.
- Favoriser une culture d'écoute et de savoir. Les OSC peuvent mettre en lumière des questions importantes, transmettre des informations susceptibles de compléter les données officielles et proposer des explications différentes de celles des cercles officiels.
- Renforcer l'internalisation des politiques par le pays, ce qui est indispensable à la réussite des efforts de stabilisation et de réforme. Un dialogue constructif avec les OSC peut permettre aux parties de mieux se comprendre et d'accroître le soutien aux réformes.
- Partant de ces prémisses, l'analyse en deux sections qui suit semble ne refléter aucun des points ci-dessus évoqués.

La première présente et analyse les résultats obtenus à partir des données fournies par les responsables des organisations de la société civile (unités statistiques sous étude formant l'échantillon n_1). Il y est pris en compte les différents *réactifs* du questionnaire qui a été

administré lors de l'enquête aux responsables des organisations de la société civile. Dans cette perspective, il est présenté un inventaire des OSC par répartition géographique, statut et secteur d'activités, population retenue, but institutionnel, structuration et taille, d'une part et fait une analyse des besoins des organisations de la société civile, notamment ceux en agents humains, ressources matérielles et financières, encadrement et en partenariat avec l'État et la population, d'autre part. Les résultats obtenus révèlent la situation difficile dans laquelle fonctionnent ces organisations.

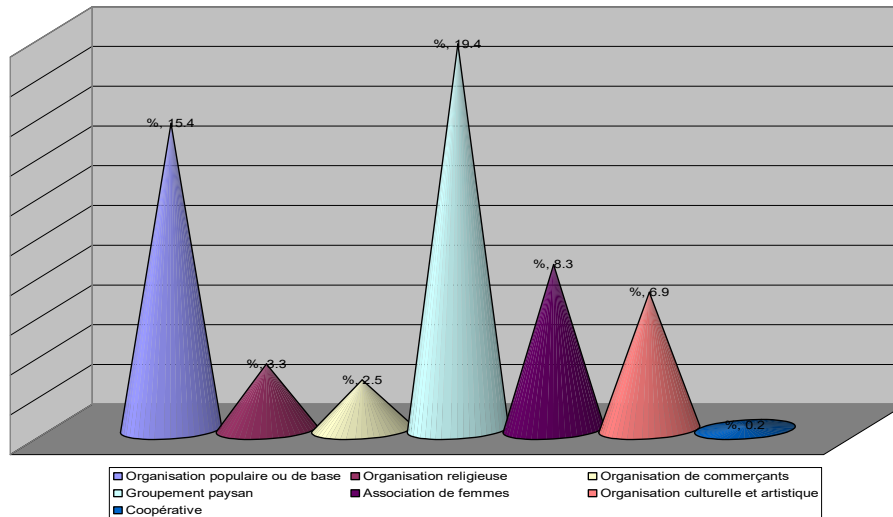
La deuxième section présente et analyse les résultats obtenus à partir du guide d'entretien appliqué aux responsables d'institutions membres au comité consultatif de la société civile (unités statistiques sous étude constituant l'échantillon n_2). Il y est présenté et analysé la perception du comité consultatif vis-à-vis des organisations de la société civile et particulièrement concernant l'état de leur structure de fonctionnement, de leur gestion administrative, des conditions d'accès aux services, des contraintes internes non résolues.

Graphique 1 : Classification par localisation géographique des OSC



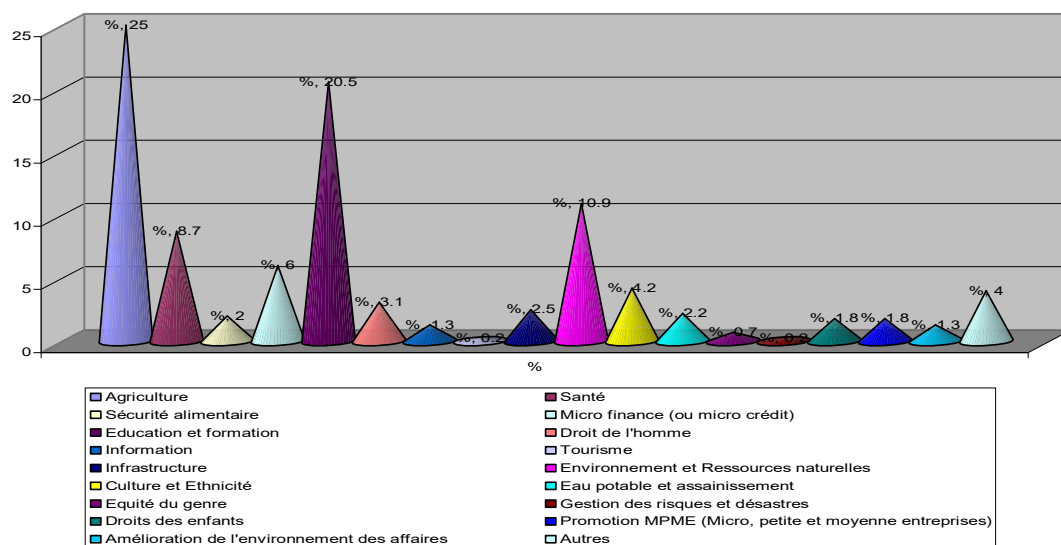
Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisation de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Sur l'ensemble des organisations interrogées, l'ouest est représenté à 23 % en raison de la taille de la population et la concentration des activités socio-économiques dans ce département. À l'exception du Nord-Est où les OSC identifiées constituent une catégorie faiblement représentée dans l'étude (4.9%), dans le reste des départements, celles-ci le sont pratiquement à part égale.

Graphique 2 : Classification par statut des OSC

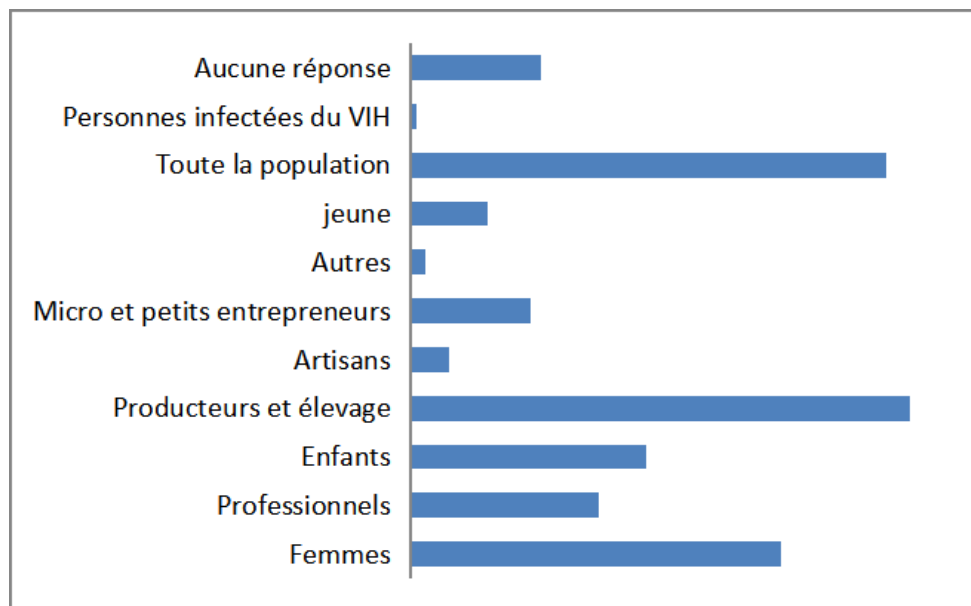
Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Par rapport à leur statut, les organisations non gouvernementales, les groupements ou regroupements de paysans et les organisations populaires sont représentés à des proportions plus élevées, respectivement 21.4%, 19.4% et 15.4%. Cette situation tend à montrer dans une large mesure l'expansion réelle que connaissent depuis plusieurs années ces types d'institution. Suivent dans cet ordre les associations de femmes et les organisations culturelles qui occupent un positionnement médian. Par ailleurs, les coopératives et les médias sont représentés à des proportions plus faibles, ce qui reflète de loin la situation actuelle de ces types d'institution.

Graphique 3 : Classification des OSC par secteur d'activités

Source : *Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.*

La plage de données de cette graphique 3 montre que la majorité des OSC identifiées, dans des proportions de 25%, de 20.5% et de 10.9%, opèrent respectivement dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de l'environnement/ressources naturelles. Le choix d'intervenir dans ces secteurs, généralement considérés comme des secteurs cibles, semble correspondre à la nette volonté de lutter contre la pauvreté. Par ailleurs, des secteurs comme la santé et la micro finance semblent aussi faire l'objet d'intervention d'un bon nombre des OSC représentant 8,7% et 6%.

Graphique 4 : Classification des OSC par catégorie de population

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisation de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Parmi les 448 OSC, la plupart d'entre elles (23.2%) ont en vue la population des producteurs/éleveurs. Ceci souligne dans une certaine mesure, l'attention soutenue accordée à ce secteur d'activité. Par ailleurs, la volonté d'accompagner les femmes et les enfants qui sont généralement considérés en Haïti comme les groupes les plus vulnérables est d'une importance remarquable. En fait, ces catégories sociales constituent des populations visées par des OSC identifiées dans des proportions respectives de 17.2%, 3.0% et de 10.9%.

3.1 Structuration des OSC

La majorité d'entre les OSC sont des institutions à but non lucratif (87.1%). Dans une très large mesure, cette situation met en relief le niveau d'investissement dans le social qui se révèle plutôt vaste. Au demeurant, n'ayant pas la mission de générer des profits ou être à but non lucratif implique pour ces OSC l'existence permanente d'une *source de financement* sans laquelle elles risquent de faire face à de graves difficultés financières qui peuvent mettre en cause la qualité des services offerts aux populations concernées et même déboucher sur l'éclatement de l'organisation. Par ailleurs, seulement 10.7% d'elles sont à but lucratif. Cette situation montre le

faible niveau d'investissement privé comparé aux attentes de la population, qui explique en tout ou en partie la situation de chômage généralisé.

Tableau 1: Classification des OSC par statut institutionnel

Classsification	Oui	Non	
Lucratif / non Lucratif	48 (10.7%)	390 (87.1%)	
Existence d'organe de Direction	376 (83.9%)	43 (9.6%)	
Possession d'un siège social	381 (85.0%)	56 (12.5%)	
Reconnaissance légale	275 (61.4%)	145 (32.4%)	
Possession d'annexes ou de ramifications	157 (35.0%)	262 (58.5%)	
Besoins en agents humains	385 (85.9%)	30 (6.6%)	
Besoin en personnel par secteur d'activités			
Agriculture	100 (96.15%)	4 (3.85%)	
Santé	32 (84.21%)	6 (15.79%)	
Éducation et Formation	83 (95.40%)	4 (4.60%)	
Environnement et Ressources naturelles	44 (97.78%)	1 (2.22%)	

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Le niveau de structuration des OSC met l'accent sur leur direction, composition, mode de rotation et la durée de leur mandat. Dans l'ensemble, les organisations de la société civile identifiées font montre d'un niveau de structuration appréciable qui pourtant laisse planer des réserves formulées plus loin.

Seulement 9.6% de ces organisations sont dépourvues d'un organe de direction. En contrepartie, un nombre très élevé d'entre elles en ont un. Ce qui tend à montrer que ces organisations accordent un intérêt à leur structuration de manière à jouer convenablement le rôle d'interlocutrices crédibles vis-à-vis d'une institution qui envisage de les encadrer. Avoir un organe de direction est un atout nécessaire, intéressant pour une OSC, mais ce n'en est pas suffisant. Il convient aussi de jauger, en tenant compte d'autres facteurs, notamment la composition de l'organe de direction.

85% possèdent un siège social. C'est un fait de grande importance non seulement pour le repérage géographique des OSC mais aussi pour leur stabilité, voire leur survie organisationnelle. Par ailleurs, 56% des OSC sont dépourvues de siège social ; ce qui tend dans une certaine mesure à indiquer l'état de précarité dans lequel se retrouvent ces OSC.

Plus de la moitié d'entre elles (61.4%) affirment avoir une reconnaissance légale, c'est-à-dire être enregistrée auprès d'une entité de l'État. Le fait pour ces dernières de monter une structure formelle est un atout qui les rapproche non seulement de l'État mais aussi renforce la capacité d'absorption de l'aide transnationale, notamment du programme d'accompagnement des OSC piloté par la BID. En revanche, les 145 OSC identifiées, qui n'ont pas la reconnaissance légale, fonctionnent en marge du formel voire dans l'ombre. Même si leurs actions ont des retombées non négligeables pour la population, elles n'opèrent guère en accord avec un plan d'action gouvernemental qui les ignore tout simplement.

La question de la taille est un élément important pour apprécier le niveau du champ spatial dans lequel une organisation évolue. Sa pertinence est établie ici par le choix d'analyse des deux facteurs que sont l'existence ou non de ramifications et le nombre de membres, analysés plus amplement.

La majorité d'entre les OSC, 58.5%, sont dépourvues d'annexes ou de ramifications. Pour peu d'attention accordée à cet état de fait, il est amené à comprendre, dans une très large mesure, que ces dernières évoluent dans un champ spatial plutôt limité, voire restreint. Par contre, des OSC identifiées dans une proportion de 35% possèdent des annexes ou des ramifications. Ce qui constitue un élément important qui a un poids dans l'analyse du niveau de développement d'une OSC. De fait, tout porte à penser que plus une OSC possède des annexes ou des ramifications, c'est-à-dire intervient dans un champ spatial plutôt étendu, plus elle nécessite l'appropriation et la mobilisation d'agents humains et de ressources diversifiées tant matérielles que financières.

Le tableau 1 révèle également que la majorité des OSC que 85.9%, expriment le besoin d'agents humains. Ces statistiques mettent en évidence le manque de cadres qualifiés qui pourrait expliquer des difficultés rencontrées dans la réalisation des activités de l'organisation. Ainsi, une activité requérant une expertise peut alors, faute de cadres qualifiés, ne pas se réaliser de la manière la plus adéquate.

La dernière ligne de ce tableau décrit que le besoin en personnel est largement exprimé que par les OSC qui interviennent dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation/formation et de l'environnement/ressources naturelles. Aussi peut-il être constaté que le besoin d'augmenter leurs personnels est exprimé davantage par celles intervenant dans le secteur de l'agriculture et le secteur de l'éducation/formation.

3.2 Taille des OSC

En ce qui a trait à la composition de l'organe de direction, la plupart d'entre elles, dans une proportion de 36.6%, ont entre 5 et 9 membres et de 23%, plus de 9 membres. Il y a donc une tendance générale vers une distribution des rôles et des tâches qui puisse toutefois retarder ou ralentir la marche d'un organe de direction en prenant en compte la situation des OSC qui ont plus de 9 membres et qui exige une plus grande capacité de gestion des interactions interpersonnelles. À l'opposé, un grand nombre de personnes dans un organe de direction n'est pas toujours une garantie contre la main mise individuelle puisque légion sont les situations où la majorité des membres font office de figurants. Par ailleurs, dans des OSC avec des proportions respectives de l'ordre de 2.55% et 0.4%, l'autorité se concentre entre les mains de deux ou trois personnes. Ce qui peut sous-entendre une distribution non "démocratique" de l'autorité.

Tableau 2 : Classification des OSC par situation de Direction

Classification	Nombre (Proportion en %)
Composition de l'organe de Direction :	
5 membres ou moins	64 (14.3)
Entre 5 et 9 membres	164 (36.6)
Plus, que 9 membres	103 (23.0)
Durée de mandat de l'organe de Direction :	
Moins de 2 ans	237 (52.9)
Entre 2 et 5 ans	94 (29.7)
Plus de 5 ans	115 (25.7)
Mode de rotation de l'organe de Direction :	
Election	339 (75.7)
Contrat	1 (0.2)
Nomination	17 (3.8)
Entente	1 (0.2)
Proposition	1 (0.2)
Roulement	1 (0.2)
Taille/ Composition des OSC (Membres)	
Moins de 30 membres	101 (22.5)
Entre 30 et 50	51 (11.4)
Entre 50 et 100	155 (34.6)
Entre 100 et 300	82 (18.3)

Entre 300 et 500	24 (5.4)
Plus de 500 membres	34 (7.6)
Composition du personnel	
Bénévolat	297 (66.3)
Personnel permanent	209 (46.7)

Source : *Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.*

Plus de la moitié d'entre elles, soit 52.9%, renouvellent leur organe de direction au plus tous les 2 ans ; pareille constatation met en évidence une rotation temporelle plus fluide. D'autre part, 115 d'entre elles, dans une proportion de 25.7%, procèdent à la rotation de l'organe de direction tous les cinq ans ou plus. Ainsi, la tendance générale converge vers un renouvellement des organes de direction, ce qui constitue un élément important dans le processus de structuration des OSC qui, de toute manière, pratiquent une certaine culture "démocratique". Cependant, au même titre que des facteurs tels que l'existence d'un organe de direction et sa composition, la durée du mandat ne constitue pas à elle seule un paramètre fiable de contrôle du niveau de structuration d'une OSC, puisque la rotation peut se faire indéfiniment autour d'un même groupe de personnes qui s'accaparent pour ainsi dire du pouvoir de décision.

75.7% d'entre ces organisations ont renouvelé leur organe de direction par voie électorale. Par contre, certaines d'entre elles, procèdent à des changements au niveau de l'organe de direction sous forme de contrat, d'entente, de nomination, de proposition ou de roulement. La tendance générale tend vers un mode de rotation des organes de direction par voie électorale, ce qui constitue une étape importante dans la structuration des OSC, sauf qu'il peut s'avérer que l'élection soit truquée par des manœuvres de manipulation d'un chef paternaliste, charismatique ou d'un petit nombre d'individus qui se passent à tour de rôle la direction de l'organe.

La plupart d'entre les OSC (34.6%) ont au plus 100 membres et pour 18.3%, celles ayant plus 300 membres. Il est même enregistré des cas, 7.6%, où quelques-unes arrivent à avoir plus de 500 membres. Dans ce contexte, tout porte à penser que plus une OSC détient un grand nombre de membres, plus sa capacité de mobilisation ou de sensibilisation se révèle imposante ; ce qui apparaît tout-à-fait logique.

Les OSC utilisent davantage les services de bénévoles, dans une proportion de 66.3%, que de personnel permanent (qui sont en fait des non-salariés), représentant les 46.7%. Dans ce contexte,

il y a lieu de prendre en compte la question de la faiblesse financière des OSC, c'est-à-dire leur faible capacité de recrutement d'un personnel qualifié.

Tableau 3: Connaissance et participation par rapport à la BID

Classification	Oui	Non
Connaissance de l'existence de la BID	145 (32.4%)	289 (64.5 %)
Participation à une activité de la BID	42 (9.4%)	196 (43.8 %)
Connaissance de l'existence du CCSS	84 (18.8 %)	284 (63.4%)

Source : *Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.*

Les données du tableau 3 montre que seulement 32,4% des OSC identifiées ont pris connaissance du programme d'accompagnement qui leur offert par la BID. Par contre, la majorité d'entre elles (64.5%), affirment n'être pas informées de l'existence dudit programme. Tout bien considéré, un résultat aussi élevé met à l'index le manque de vulgarisation, de la part de la BID, du programme d'accompagnement au "bénéfice" des propres OSC.

Ce tableau confirme par ailleurs que seulement 42 des OSC (9.4%) reconnaissent avoir déjà participé à au moins une activité relevant du champ d'intervention de la BID. Par contre, la plupart d'entre elles (43.8%) affirment n'avoir jamais participé à une activité organisée par la BID. Cette non-participation à une activité de la BID suppose que l'institution ne soit pas en règle sur le plan légal ou au moins qu'elle n'ait pas été sollicitée en raison de son ignorance du programme d'accompagnement de la BID.

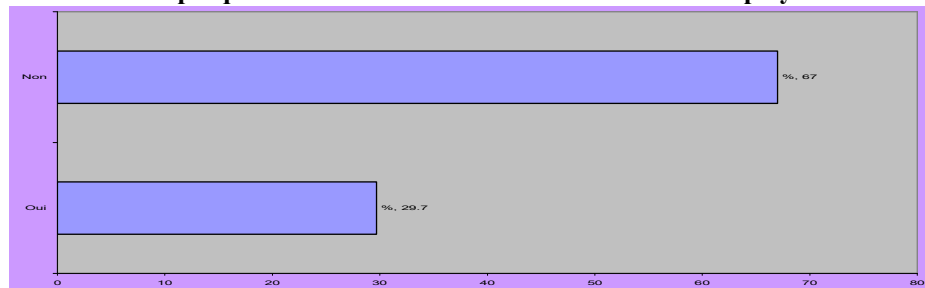
Le tableau relève enfin que sur l'ensemble des OSC, seulement 18.8% d'entre elles ont été informées de l'existence du comité consultatif de la société civile. Cependant, 63.4% témoignent qu'elles n'ont pas été informées de l'existence du comité consultatif sinon que par le biais des énumérateurs de terrain. Étant un organe méconnu, ledit comité fait face à un problème de représentativité et de collaboration future avec des OSC, exclues lors de la démarche de consultation avec la BID.

3.3 Agents humains au niveau des OSC

L'importance des agents humains dans la poursuite de la mission d'une organisation est une question cruciale à plusieurs égards. D'abord, pour la distribution des tâches et rôles qui doivent

être répartis en fonction des compétences et des qualifications. Ensuite, pour le statut des personnes préposées à accomplir ces tâches et rôles. De fait, la faiblesse des OSC en Haïti en termes d'agents humains est très remarquable s'il faut tenir compte de la question du statut de leur personnel.

Graphique 5 : Distribution des OSC avec ou sans employés



Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Le graphique 5 exhibe que seulement 29.7% des OSC disposent des employés en service alors que 67% aucun, possiblement pour éviter d'avoir un personnel salarié. Ce qui traduit que, pour réaliser leurs activités, les OSC utilisent d'avantage d'autres modalités de service.

Tableau 4 : Secteurs d'activités selon l'existence d'outil de documentation

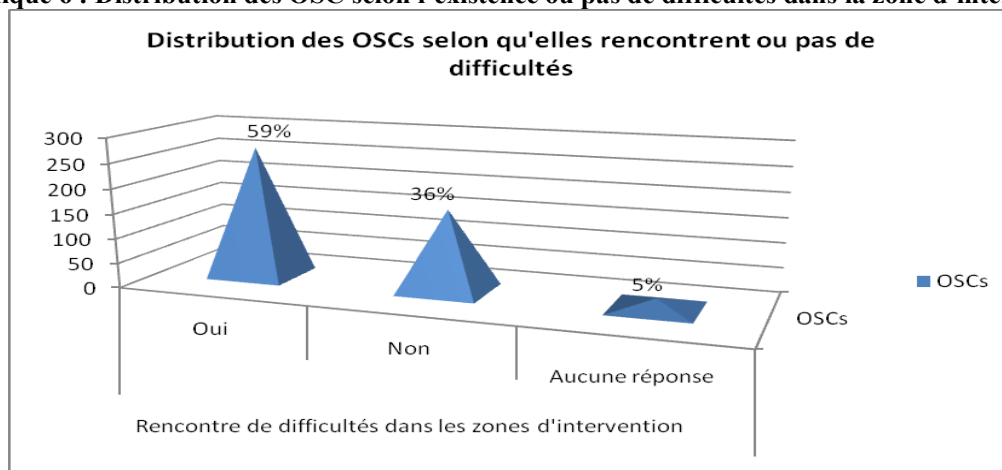
Secteurs d'activités	Disposition d'une bibliothèque	
	Oui	Non
Sécurité alimentaire	0	7
Micro finance (ou micro crédit)	1	23
Tourisme	0	1
Infrastructure	1	9
Environnement et Ressources naturelles	5	34
Culture et Ethnicité	1	15
Eau potable et assainissement	0	10
Equité du genre	0	1
Gestion des risques et désastres	0	0
Promotion MPME (Micro, petite et moyenne entreprises)	0	6
Amélioration de l'environnement des affaires	0	5

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Si la situation des OSC en termes d'équipements informatiques s'avère très pauvre, elle ne fait que s'empirer en termes de moyens de documentation. La lecture du tableau 4 permet de noter que seulement 12.05%, soit 54 sur les 448 institutions touchées ont à leur disposition une bibliothèque, laquelle représente un outil quasi indispensable de documentation et de recherche. De plus, une minorité d'entre elles est munie d'un système d'information et de statistiques, lesquels constituent des outils à la décision. Une réalité qui traduit le manque de moyens financiers ou la volonté de ces organisations pour se doter d'un système d'information fiable, fidèle et valable, et, par voie de conséquence, constituerait l'un des facteurs pouvant expliquer leur manque d'efficacité ou d'efficience dans leurs actions.

Toutefois, il est important de souligner que cette situation se diffère selon le secteur d'activités des organisations. Aucune des organisations sur celles questionnées œuvrant dans les secteurs de la sécurité alimentaire, du tourisme, de l'eau potable/assainissement, de l'équité du genre, de la gestion des risques et des désastres, de la promotion des MPME, et de l'amélioration de l'environnement des affaires ne dispose ni de bibliothèque ni d'un système de documentation. Quelques-unes d'entre elles ont à leur disposition quelques rares documents ou fiches d'études et de statistiques, souvent non récents et non actualisés.

Graphique 6 : Distribution des OSC selon l'existence ou pas de difficultés dans la zone d'intervention



Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

L'environnement de travail et d'intervention des OSC se trouve lié à un ensemble de difficultés auxquelles confrontent ces dernières. Les conditions de travail des OSC s'avèrent très difficiles. La majorité des organisations rencontrent presque toujours de sérieuses difficultés dans les zones d'interventions. Une situation qui joue considérablement dans leurs interventions en leur rendant limitées, moins efficaces et moins efficientes en termes d'action concrète. Sur l'ensemble des organisations questionnées (448), près de 59% affirment avoir rencontré des difficultés dans leurs zones d'intervention, contre 36% qui reconnaissent n'en avoir pas rencontré et 5% choisis de n'y pas répondre. Y aurait-il raison de penser au très peu d'intérêt pour les projets ? Ce qui, par voie de conséquence, débouche sur un refus, du moins, un manque de collaboration.

3.4 Ressources financières des OSC

Les ressources financières constituent les poumons d'une organisation, en ce sens que celles-ci facilitent la mobilisation des agents humains et ressources matérielles, dans la mesure où ceux-ci renforcent la capacité d'intervention en rendant effectives les activités de terrain. Toutefois, comme c'est souvent le cas. La situation financière de la plupart des organisations de la société civile en Haïti est telle qu'elle réduise la marge de manœuvre en ce qui a trait à la poursuite des objectifs des OSC. Le mode de financement demeure une étape importante pour la suivie de beaucoup d'entre elles.

Tableau 5 : Distribution des OSC par secteur d'activités et mode de financement

Secteur d'activité	Mode de financement		
	Interne	Externe	Interne et Externe
Agriculture	77 (17.2%)	14 (3.1%)	15 (3.3%)
Education / Formation	68 (15.1%)	5 (1.1%)	17 (3.8%)
Environnement / Ressources naturelles	33 (7.3%)	6 (1.3%)	9 (2.0%)
Santé	18 (4%)	11 (2.4%)	6 (1.3%)

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Ce tableau met en relief le fait que parmi les secteurs d'activités des OSC, l'agriculture, l'éducation et la formation, l'environnement / les ressources naturelles et la santé sont ceux pour

lesquels le mode de financement se révèle varié. De fait, les OSC intervenant dans le secteur de l'agriculture sont celles qui dans, des proportions respectives de 17.2%, 3.1% et 3.3%, ont un mode de financement le plus varié, à la fois interne, externe et interne/externe.

A noter que le financement externe ou mixte, mis à part celles qui militent dans le secteur de l'agriculture, n'atteint qu'un nombre restreint de ces organisations. Cette situation, pour le moins alarmante, montre que les OSC sont le plus souvent livrées à elles-mêmes et incapables de mobiliser des fonds.

Aussi, parmi les OSC intervenant dans le secteur de l'éducation/formation, la majorité d'entre elles, dans une proportion de 15.1%, ont un mode de financement interne qui traduirait le refus affiché par les organismes de financement, en raison de la non capacité des OSC d'élaborer des projets exécutables ou d'une méconnaissance des procédures à suivre pour se rapprocher des bailleurs de fond. Bon nombre des organisations de la société civile n'arrivent pas à trouver une stratégie efficace pour obtenir les fonds nécessaires pour subvenir aux attentes des populations au nom desquelles elles prennent naissance et existent.

Cette situation révèle les contraintes liées à la réalisation des projets des OSC qui, le plus souvent, restent non achevés faute de moyens financiers. Cette démarche consiste à démontrer que dans les secteurs d'activités des OSC, quatre d'entre eux reçoivent le plus gros lot de financement tant sur le plan interne qu'externe.

Tableau 6 : Classification des OSC par secteur d'activités et source de financement

Secteur d'activité	Principale source de financement					
	Locale		Nationale		Internationale	
Agriculture	22	(45.83%)	17	(35.42%)	9	(18.75%)
Education / Formation	20	(57.14%)	8	(22.86%)	7	(20.00%)
Environnement / Ressources naturelles	11	(39.28%)	8	(28.57%)	9	(32.15%)
Santé	4	(16.67%)	9	(37.50%)	11	(45.83%)

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Ce tableau 6 souligne le fait que les OSC, notamment celles qui interviennent dans l'agriculture, l'éducation/formation et l'environnement/ressources naturelles, ont principalement une source locale de financement. Aussi, sur 48 OSC répertoriées, travaillant dans le secteur agricole la

majorité d'entre elles, soit une forte proportion de 45.83%, principalement à une source de financement locale.

Quand le financement local est généralement limité, il y a lieu de se faire une idée sur la précarité de la situation financière de la majorité des OSC. Par contre, parmi les OSC œuvrant dans le secteur de la santé, la plupart d'entre elles, soit 45.83%, ont principalement une source internationale de financement. Ce qui met en cause une relation de dépendance financière vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Tableau 7 : Classification des OSC par secteur d'activités et source de financement

Secteur d'activité	Secteur de source de financement	
	Public	non Public
Agriculture	9 (24.33 %)	28 (75.67 %)
Education / Formation	5 (22.73 %)	17 (77.27 %)
Environnement / Ressources naturelles	6 (37.50 %)	10 (62.5 0%)
Santé	2 (20.00 %)	8 (80.00%)

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Le tableau 7 souligne le fait que le secteur privé (non public) est la source principale de financement des OSC, notamment de celles qui interviennent dans l'agriculture, l'éducation/formation, l'environnement / ressources naturelles et la santé. Les fonds provenant du secteur public n'atteignent pas toutes les OSC dans les mêmes proportions. Quelques-uns des secteurs d'activités ne reçoivent rien du secteur public. Sur les 37 OSC répertoriées intervenant dans le secteur agricole, la majorité reçoivent du financement non public. Toutefois, les autres secteurs d'activités reçoivent une part non très significative en termes de support. Cette tendance montre le degré de marginalisation des OSC, même celles apparemment déterminées à changer les conditions d'existence de bien des couches de la population.

Les données du tableau 8 montrent que la plupart des OSC, soit 52.6%, détiennent un compte bancaire. La détention d'un compte bancaire, qui constitue une exigence des institutions donatrices, souligne le fait que ces OSC ne fonctionnent pas de manière informelle. À noter que 193 des OSC répertoriées, soit une proportion non moins faible de 43%, n'ont pas de compte

bancaire. Cette situation laisse entrevoir des failles tant sur le plan structurel que sur le plan administratif et pourrait constituer une source de conflit.

Tableau 8 : Classification des OSC par détention d'un compte bancaire

Oui	Non
236 (52.6%)	193 (43%)

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Le tableau 9 met en évidence le fait que parmi les organisations de la société civile qui interviennent dans l'éducation/formation, environ 54% ont un compte bancaire. C'est le même constat pour les organisations de la société civile œuvrant dans la micro finance et la santé où celles qui détiennent un compte bancaire sont en plus grand nombre que celles qui n'en ont pas. Considérée comme un facteur déterminant dans la recherche de fonds, la détention de compte bancaire souligne la position privilégiée dans laquelle se trouvent des organisations de la société civile par rapport aux autres.

Tableau 9 : Distribution des OSC par secteur d'activité et possession d'un compte bancaire

Secteur d'activités	Possession de compte bancaire	
	Oui	Non
Agriculture	54 (49.09%)	56 (50.91%)
Education /formation	47 (54.02%)	40 (55.98%)
Micro finance	22 (81.48%)	5 (18.52%)
Santé	21 (55.26%)	17 (44.74%)

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

3.7 Collaboration entre OSC

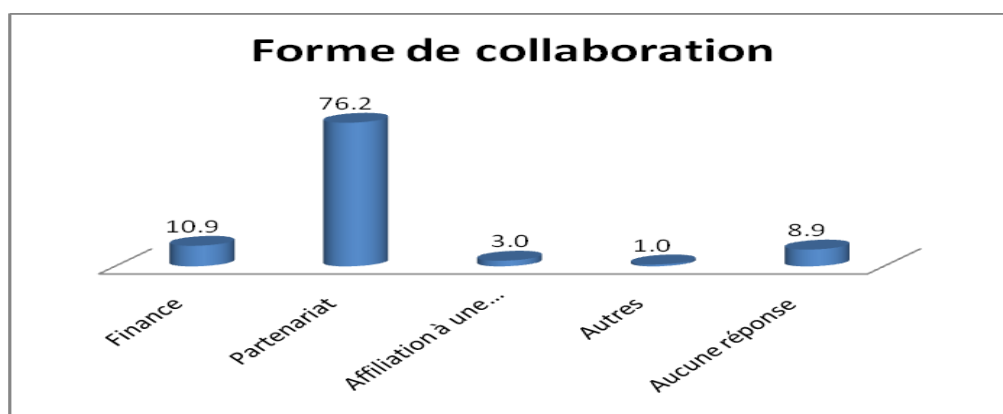
Un autre aspect à considérer, c'est la collaboration ou le partenariat entre les OSC. Dotées de très faibles capacités financières et ressources humaines et matérielles, les organisations confrontent de nombreuses difficultés à fonctionner de façon autonome. En effet, il est à constater que plus de 67% des organisations ont établi des liens de collaboration avec d'autres organisations.

Tableau 10 : Distribution des OSC selon l'existence de collaboration avec d'autres OSC

Oui	Non
302 (67.4)	133 (32.6%)

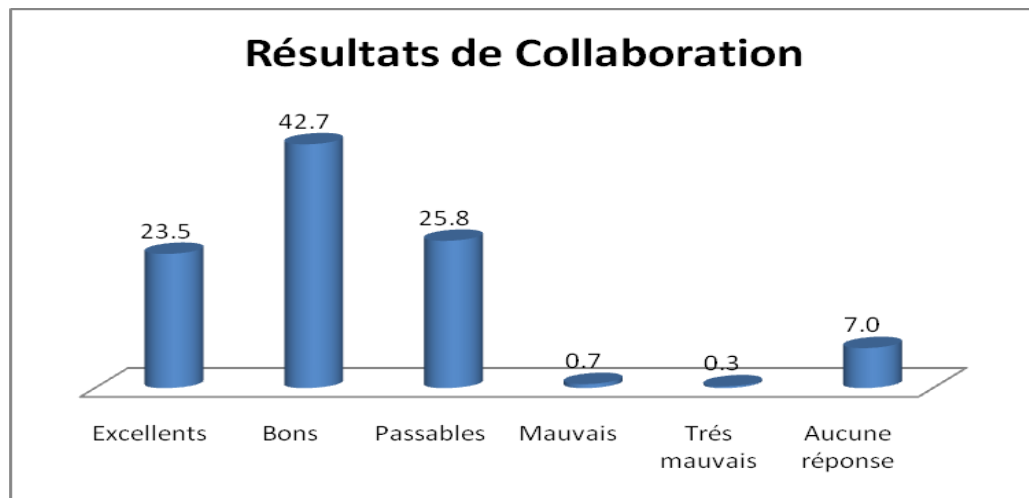
Source : *Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.*

Ce tableau met en évidence le fait qu'une grande part, soit 67.4%, des organisations de la société civile identifiées collaborent entre elles. C'est un point important qui souligne l'existence d'un réseau de communication aussi bien le partage d'expériences en vue de la poursuite de grands objectifs. Par ailleurs, une proportion de 32.6%, n'a pas de collaborations avec d'autres. Une situation qui traduit le fait que ces dernières évoluent en vase clos.

Graphique 7 : Distribution des OSC selon la forme de collaboration

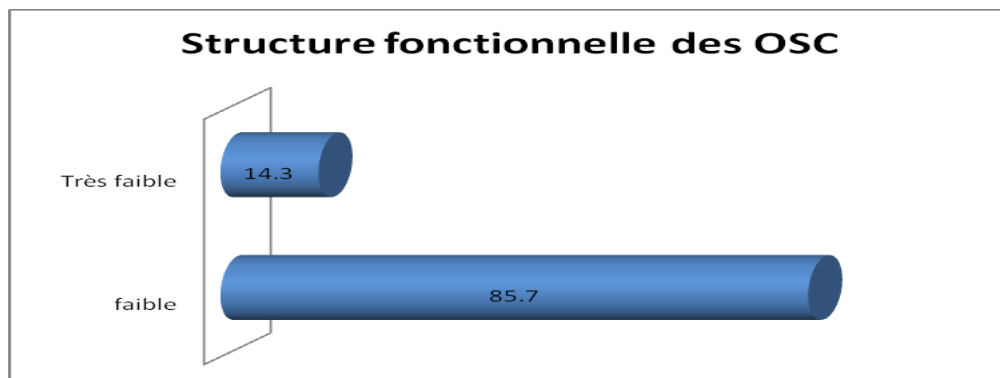
Source : *Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.*

La relation entre OSC se fait surtout sous la forme de partenariat, et, en grande partie, entre les organisations de même secteur d'activités. Sur l'ensemble des 302 organisations qui ont affirmé d'avoir des liens de collaboration touchées, 76.2 % ont des relations de partenariat, en jouant le rôle d'accompagnateur ou d'organisations bénéficiaires (particulièrement les organisations paysannes) d'un projet en exécution par une ONG et 10.9% d'entre elles affirment que leur collaboration se fait sous forme de finance.

Graphique 9 : Distribution des OSC selon les résultats de collaboration

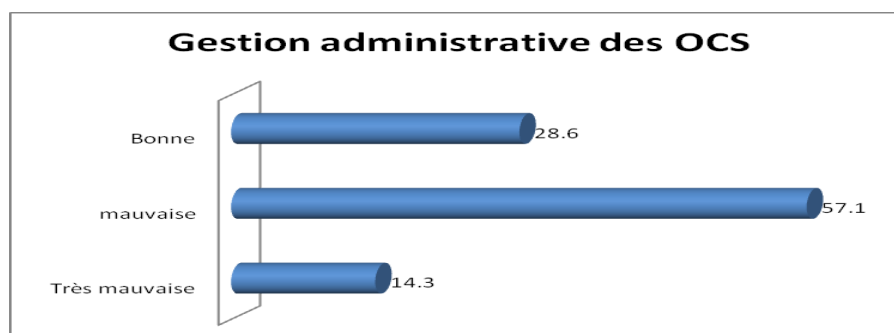
Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Se référant au graphique 9, les expériences de collaboration entre OSC n'ont pas été mauvaises. Les organisations estiment que leur collaboration donne assez de bons résultats, 42.7% et près 23.5% confirment que les résultats ont été excellents. La collaboration semble être un moyen utilisé par les OSC pour contourner ou compenser leurs problèmes de manque de ressources, soit en finances et matérielles ou soit en agents humains. Une collaboration qui se fait de façon bilatérale entre les mieux structurées, cherchant à atteindre les milieux et communautés les plus reculés ainsi que les organisations les plus dépourvues, lesquelles sont les plus souvent des organisations locales, paysannes et de base à la recherche des moyens pour fonctionner et réaliser des projets communautaires.

Graphique 10 : Perception du comité consultatif sur la structure fonctionnelle des OSC

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

La position des membres du conseil consultatif concernant la structure de fonctionnement des organisations de la société civile témoigne d'un malaise à l'intérieur de ces entités. En effet, sur 7 membres questionnés, 6 (85.7%, graphique 10), affirment que cette structure est faible. Selon eux, la mission de bien des OSC n'est pas bien définie. Il y en a qui n'ont pas de conseils d'administration ou de direction. Elles ne sont pas auditées, les délégations de pouvoir sont mal faites. De fait, il existe une sorte d'empiétement dans les attributions des membres, et de cette situation découle l'imminence d'une qualité de services non adéquate.

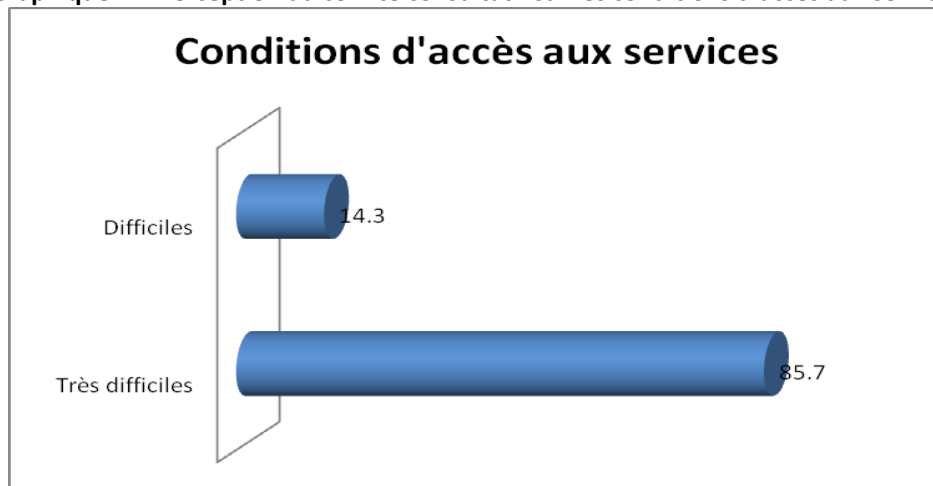
Graphique 11 : Perception du comité consultatif sur la gestion administrative des OSC

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

La gestion administrative de toute organisation est d'une importance capitale pour atteindre les objectifs poursuivis. Dans une certaine mesure, elle est la condition même de sa survie. Ainsi,

dans le cadre de ce projet, plus de la moitié des membres du conseil consultatif, soit 57.1% (graphique 11), avoue que la gestion administrative des OSC est faible. Selon eux, il existe dans des OSC une situation flagrante de gabegies administratives en raison du fait que leur présence sur le terrain est simplement motivée par le gain facile d'argent. Ainsi appliquent-elles une gestion quelque peu désordonnée et teintée de manque de transparence. D'après ces membres, la faiblesse de gouvernance des OSC, malgré la force de l'exécutif, constitue la grande contradiction existant à l'intérieur des OSC.

Graphique 12: Perception du comité consultatif sur les conditions d'accès aux services



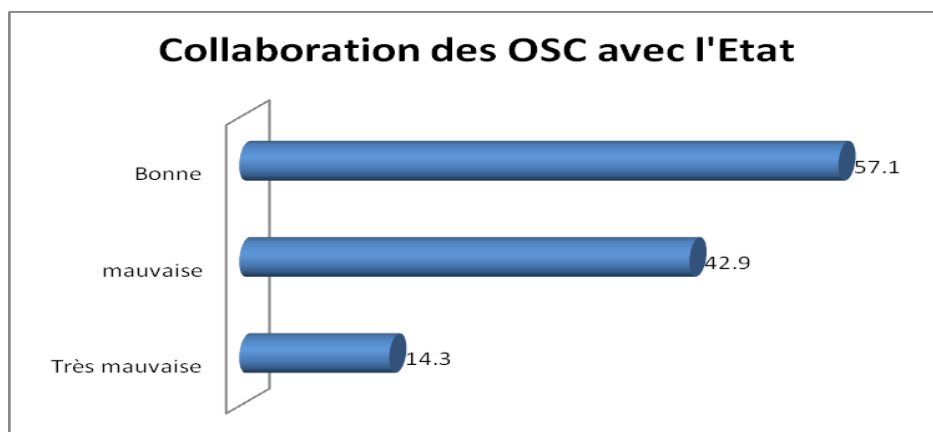
Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

L'une des missions principales de la plupart des organisations de la société civile est de donner des services pouvant aider à l'amélioration de la situation des populations retenues. Cependant, la plupart d'entre elles passent à côté de cette mission, car elles se heurtent à des difficultés de tout genre. En effet, 85.7% (graphique 12) des membres estiment que les conditions d'accès aux services dans les OSC sont très difficiles. Pour ces membres, plusieurs raisons expliquent entre autres cet état de fait : faiblesses de moyens financiers, manque d'agents humains, manque de coordinations. De plus, ces membres font état de problèmes de duplication, car plusieurs OSC peuvent intervenir dans un même espace géographique pour donner le même service. Ce qui engendre une déperdition de ressources.

Selon les données de l'enquête, la collaboration des OSC avec l'état s'avère plutôt bonne. En effet, plus de la moitié des enquêtés, soit 57.1% (graphique 13), abondent dans ce sens. Selon eux, il y a une tendance à la participation qui se précise graduellement à travers ce rapport dialectique existant entre les secteurs public et privé. L'une des preuves est la participation des OSC dans des propositions sur le budget national.

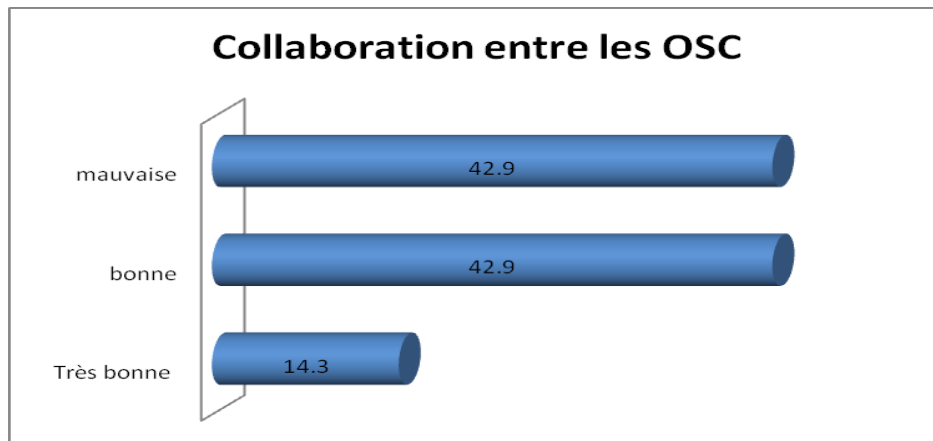
Alors, comme au 19ème siècle, selon la théorie de A. Tocqueville, la société civile est une entité sociale qui ne forme pas l'état, mais qui est là pour constituer une base à la démocratie.

Graphique 13 : Perception du comité consultatif sur la collaboration entre les OSC avec l'État



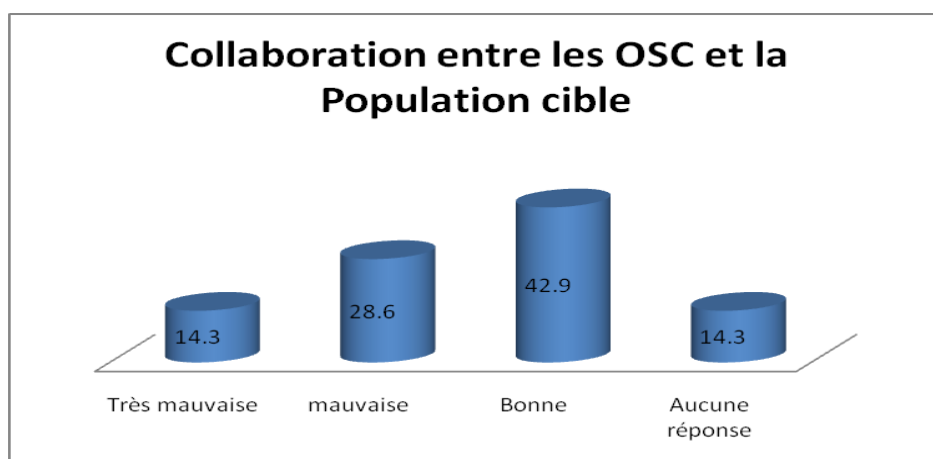
Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

L'analyse du graphique 14 porte à penser que cette collaboration n'est ni bonne ni mauvaise, car les proportions obtenues sont également distribuées (42.9%). Cependant, en se référant à un autre paramètre, apparaît une tendance positive de cette collaboration, car 14.3% indiquent que la celle-ci est très bonne, surtout entre les OSC ayant une même mission. Ainsi établissent-elles un réseau d'initiatives entre elles dans les communes, afin d'organiser des activités correspondant à leur mission : celle de la formation.

Graphique 14 : Perception du comité consultatif sur la collaboration entre les OSC

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

Selon les résultats de l'enquête, la collaboration entre les organisations de la société civile et la population considérée est bonne, et dans une proportion relativement appréciable, soit 42.9% (graphique 15). En effet, sur les 7 membres du conseil enquêtés, 3 seulement abondent dans le sens positif. Eu égard à de tels résultats, des actions méritent être entreprises, afin d'améliorer ce rapport important entre ces deux entités appelées à être en résonance.

Graphique 15 : Perception du comité consultatif sur la collaboration entre les OSC et la population retenue

Source : Enquête réalisée dans le cadre de l'étude sur « la Cartographie des Organisations de la Société Civile en Haïti », novembre 2007 et adaptée pour les besoins de la présente réflexion.

5. Conclusion

L'analyse résultante confirme que les conditions de fonctionnement des organisations de la société civile en Haïti sont fortement entravées par de nombreuses contraintes internes et externes ; lesquelles affectent la structure fonctionnelle et la gestion administrative de ces dernières. Ce qui les rend moins efficaces et moins effectives dans leurs actions.

La faiblesse de la structure organisationnelle et fonctionnelle des OSC résulte, d'une part, du manque de ressources financières qui expliquent leur faible dotation en moyens matériels, système informatisé et documentation. D'autre part, une pareille limitation entrave davantage leur efficacité du fait même qu'elles souffrent du manque d'agents humains pour assurer une gestion administrative en toute transparence.

Il faut souligner par ailleurs que cette faiblesse varie selon le milieu d'intervention ou le secteur d'activités. En effet, les organisations de la société civile dans les départements de l'Ouest, la Grand' Anse et le Sud-Est se trouvent mieux équipées en matériels informatiques et matériels roulant que celles dans les autres départements. Ainsi constate-t-on une situation bipolaire entre les OSC dotées de capacité adéquate en agents humains/ressources financières et les OSC de faibles capacités, privées de moyens financiers pour se procurer d'agents humains et ressources matérielles, ces OSC fonctionnant en grande partie sur la base du bénévolat. En réalité, c'est tautologique mais c'est également bien de le souligner puisque l'interrogation à savoir "pourquoi et comment l'existence de toutes ces organisations pour des résultats aussi faibles ?"

Les secteurs d'activité comme l'agriculture, la santé, l'éducation/formation, et celui de l'environnement/les ressources affichent une amélioration en termes de structure organisationnelle et fonctionnelle, mais sans de réels changements structurels. Une amélioration qui est due au nombre considérable d'interventions dans ces secteurs, durant ces dernières années, mais sans des actions ancrées. Par ailleurs, les secteurs d'activités comme l'amélioration de l'environnement des affaires, la gestion des risques et désastres, l'eau potable/assainissement, la culture et l'ethnicité s'avèrent comme les secteurs les plus pauvres et les plus négligés.

En tenant compte des résultats analysés dans cette réflexion, il apparaît une nécessité d'un plan de renforcement dans lequel sont inclus des repères à partir desquels il faudra intervenir en vue

de renforcer la capacité des organisations de la société civile en Haïti. Et l'État qui attend encore d'exister en aura la charge. Socialement, l'atrophie balance l'hypertrophie dans un contexte où les vertus de l'existence des OSC en Haïti peinent à équilibrer les effets pervers induits. Faudra-t-il les éradiquer ou les renforcer ? La société civile est inhérente même à l'existence des sociétés et celle de l'Ouest d'Haïti ne saurait y échapper ; raison de penser que les difficultés de toujours exigent, dans l'ordre ci-dessous, des actions de redressement au plan :

- **Structurel**, en rapport à la faiblesse de la structure institutionnelle des organisations, un renforcement organisationnel s'avère nécessaire. Ce renforcement passerait par la constitution d'un registre national complet et exhaustif des organisations de la société civile, à travers un recensement, en vue de pouvoir mieux appréhender la composition de la société civile par secteur d'activités et position géographique. Il est question de mettre en place des initiatives de coordination, avec l'objectif de consolider les organisations en encourageant davantage leur collaboration ; ce qui permettrait qu'elles puissent mieux répondre aux critères d'accessibilité au financement des Bailleurs de fonds, principalement de la BID.
- **De gestion administrative**, au constat que presque toutes les organisations accusent une faiblesse en gestion administrative, un manque de transparence pour la réalisation des audits. Une faiblesse qui résulte de la carence des OSC en agents humains. Compte tenu de cette situation, il revient d'une part de travailler en concertation avec les instances étatiques et d'autre part, d'élaborer une grille d'auto-évaluation afin de faciliter à chaque organisation la capacité d'évaluer sa gestion administrative et de l'améliorer au besoin.
- **Fonctionnel**, un scénario de financement à élaborer, en tenant des besoins de chaque secteur d'activité et zone géographique. La question de la représentativité des OSC est trop importante pour être laissée du processus. En plus d'accorder la priorité aux secteurs, l'amélioration de l'environnement des affaires, la gestion des risques et désastres, l'eau Potable et assainissement, et d'autres encore en constituent le menu.

Références bibliographiques

1. ABDALLAH, A. S. (2007) : Les organisations de la société civile : développement et échecs. URL : <http://cefas.cnrs.fr>
2. BARTOLI H. (1999) : Repenser le Développement. En finir avec la pauvreté. Paris, ed. UNESCO
3. CLED (Haïti, 2020) : Vers une nation compétitive. Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps
4. JEAN, J.A. G. (2002) : Sociétés civiles en mutations. Port-au-Prince, CIPA
5. LINDOR W. (2006) : La crise permanente d’Haïti au regard de l’histoire universelle et de l’histoire nationale, T.E, CEPODE, Université de l’État d’Haïti, juin
6. National Democratic Institute (2003) : Manuel de Formation pour la démocratie, Module 1. Port-au-Prince, Imprimerie Éditions des Antilles S.A., Novembre
7. PAUL-AUSTIN M. C. (2005) : L’évidence de Gonaïves ou la négation de l’État, version en ligne disponible à <http://www.alterpresse.org/article.php3?id-article=1794> et consultée le 8 avril.
8. PNUD (2003) : Synthèse-Pays, Bourdon, juin
9. SAINT-CYR G.-R. (1999) : Vers un renforcement de la société civile en Haïti dans “le Nouvelliste” du vendredi 11 au dimanche 13 juin
10. SAINT-JEAN R. (2003) : GROUPE 184, un nouveau parti politique. Port-au-Prince, Imprimeur II
11. SMARTH L. (1998) : Les organisations populaires en Haïti. Une étude exploratoire de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Québec/Port-au-Prince CIDIHCA/CRES DIP